

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- La fiche de renseignements **entièrement complétée** avec photo récente (moins de 3 mois)

-Un justificatif de domicile (qui servira pour Vallesvilles et Saussens à délivrer une autorisation d'inscription). Pour les enfants de Saussens, la mairie doit délivrer une attestation de prise en charge qui devra ensuite être transmise à la mairie de Bourg-Saint-Bernard.

-La photocopie du livret de famille pages des parents et enfants.

-Les photocopies du carnet de santé concernant les vaccins obligatoires **ou une attestation du médecin traitant déclarant que l'enfant est à jour de ses vaccins.**

-Les mairies informent les parents des PS qu'ils peuvent prendre rendez-vous auprès de la directrice de BSB pour que les futurs PS assistent à un temps d'accueil dans leur future classe d'ici la fin de l'année scolaire. **C'est aux parents de prendre RDV.**